

Relevage ou Restauration de l'orgue Callinet de Fraize

(Étude de 2010 par Christian LUTZ — 1/5 —)

Relevage

Il consiste en un nettoyage général de toutes les composantes de l'instrument qui peut impliquer un démontage complet. Le relevage permet aussi le remplacement des pièces usées, mais il n'a pas vocation à modifier l'orgue.

Dans notre cas, ce serait conservation de l'état Callinet/Jaquot de 1925.

L'étude de Christian LUTZ comme vous verrez, n'opte pas entre Relevage et Restauration, mais décrit les deux approches.

Travaux à entreprendre

Principes généraux

N'ayant plus connu de relevage depuis 1925 et n'ayant été qu'épisodiquement entretenu depuis lors, l'instrument est en mauvais état. Les sommiers montrent des déficiences importantes, avec de nombreuses soufflures et des cornements au récit. La tuyauterie est très sale et l'accord général ne peut que s'en ressentir. Heureusement, les attaques des insectes xylophages, dans un ouvrage où le sapin domine, sont restées très limitées et localisées, avec un peu de vrillette dans une traverse du soubassement et un peu de capricorne dans la porte de droite du soubassement. Une intervention approfondie s'avère nécessaire, voire urgente. De simples réparations ne sauraient suffire à rétablir ne serait-ce qu'un minimum de fiabilité dans le fonctionnement.

Depuis sa construction, l'instrument a connu deux états successifs, l'état d'origine lors de la livraison par Callinet en 1852 et l'état issu de la transformation par Jaquot en 1895. Les modifications apportées par Jaquot en 1925 sont mineures, consistant pour l'essentiel à l'ajout de la boîte expressive aujourd'hui démontée, et à l'ajout des deux appels d'anches, mais cela n'a pas créé un nouvel état de l'orgue.

En terme de déontologie patrimoniale, une restauration consiste à revenir, sinon à l'état d'origine, du moins au dernier état cohérent. Lors de l'inventaire des orgues des Vosges, en 1990, j'avais écrit qu'une *"restauration dans l'esprit de Callinet demeure possible et souhaitable"*. J'étais alors persuadé que la seule restauration envisageable pour l'orgue de Fraize consistait à revenir à l'état d'origine. Aujourd'hui, vingt ans plus tard, je serais moins affirmatif et je considère que la conservation des transformations de Jaquot est également défendable.

La restitution de l'état de Callinet consisterait à déposer tous les apports de Jaquot, de 1895 et de 1925, et à reconstituer tout ce qui a disparu. Elle aurait pour intérêt de reconstituer un orgue Callinet tel qu'il n'en existe plus dans le département des Vosges, et de retrouver toute l'intégrité musicale de l'instrument. Elle serait néanmoins assez lourde et coûteuse, avec l'obligation de reconstruire toute la mécanique des

Restauration

La restauration (qui inclut un relevage) intervient dans le cas d'un orgue composite dans lequel plusieurs esthétiques coexistent : la restauration permet de revenir à un état antérieur plus cohérent ou à l'état d'origine.

Dans notre cas, ce serait retrouver l'original de 1852 de Claude-Ignace Callinet.

La Municipalité, qui est maître d'ouvrage, et l'association ARPOF associée à la remise en valeur de l'orgue, orientent leur choix vers le Relevage qui pourrait toutefois comporter quelques variantes...

notes et la console. En outre, l'harmonie ainsi recrée à la manière de Callinet resterait toujours un peu hypothétique et donc critiquable.

La conservation de l'état Jaquot de 1895 serait plus simple à mettre en œuvre, en se limitant à la dépose de ce qui reste encore de la boîte expressive. Elle consisterait en fait plus en un grand relevage, visant à tout remettre en parfait état de jeu mais sans transformation, qu'en une restauration à proprement parler. Les apports de Jaquot sont à présent entrés dans l'histoire et ce n'est pas parce que Jaquot n'aurait pas respecté le matériel de Callinet qu'il faudrait en faire de même avec lui. Mais il est vrai que les orgues de Jaquot ne manquent pas en Lorraine, et dans les Vosges en particulier, et que l'on pourrait critiquer une moindre cohérence musicale d'un instrument d'esthétique plutôt symphonique mais avec une étendue de pédale réduite à 18 notes et une Voix céleste qui n'a rien à faire au grand-orgue.

La comparaison des avantages et des inconvénients des deux partis de restauration peut être résumée dans le tableau qui suit :

<i>Critères de comparaison</i>	<i>Restauration dans l'état de 1852</i>	<i>Relevage dans l'état de 1895</i>
Rareté au niveau des Vosges	Seul orgue Callinet	Beaucoup d'orgues Jaquot conservés
Cohérence musicale	Importante	Plus discutable
Respect patrimonial	Plus discutable	Plus fondé
Éléments hypothétiques	Assez nombreux	Beaucoup plus limités
Lourdeur de l'opération	Importante	Plus limitée
Coût de l'opération	Important	Plus réduit

Le choix entre ces deux solutions relevant du maître d'ouvrage, les deux scénarios seront étudiés et décrits ci-dessous.

Relevage ou Restauration de l'orgue Callinet de Fraize

(Étude de 2010 par Christian LUTZ — 2/5 —)

Composition prévue

Restauration de l'état de Callinet

I Grand-orgue (54 notes, C-f''')

Bourdon	16	c-f'''
Montre	8	
Bourdon	8	
Gambe	8	
Prestant	4	
Flûte	4	
Doublette	2	
Cornet	5 rgs	c'-f'''
Fourniture		
Trompette	8	

II Positif intérieur (54 notes, C-f''')

Bourdon	8
Flûte traversière	8
Salicional	8
Flûte	4
Basson-Hautbois	8

Pédale (18 notes, C-f)

Bourdon	16
Flûte	8
Trombone	8

Accouplement I/II

Tremblant doux

Relevage dans l'état de Jaquot

I Récit (54 notes, C-f''')

Bourdon	8
Flûte harmonique	8
Salicional	8
Flûte octaviante	4
Basson-Hautbois	8

II Grand-orgue (54 notes, C-f''')

Bourdon	16
Montre	8
Bourdon	8
Gambe	8
Voix céleste	8 c-f'''
Prestant	4
Doublette	2
Cornet	5 rgs c'-f'''
Trompette	8
Clairon	4

Pédale (25 marches au pédalier, C-c', 18 notes au sommier, C-f)

Bourdon	16
Flûte	8
Basson	16

Accouplement I/II

Tirasses I/P et II/P

Appel anches II

Appel anches pédale

Description des travaux

Démontage

Quel que soit le parti de restauration qui aura été retenu par le maître d'ouvrage, le démontage complet de l'instrument s'avère nécessaire. En effet, la remise en peau complète des deux réservoirs est indispensable et elle ne peut se faire sur site, faute d'accès dans le soubassement. Or on ne peut sortir les soufflets sans démonter préalablement le buffet.

Dans le cas de la restauration dans l'état de Callinet, le démontage s'avère d'autant plus nécessaire que le montage de nouvelle mécanique en atelier sera bien préférable à un montage qui ne se ferait que sur site.

Buffet

La boiserie sera nettoyée à sec, à l'aspirateur et à la brosse, puis à l'éponge humide. Les éléments attaqués par les vers à bois seront traités avec vigueur, les autres éléments bénéficieront d'un traitement insecticide et fongicide à titre préventif. Le buffet sera remonté en atelier, tous les assemblages seront vérifiés et confortés si nécessaire, notamment l'assemblage en queues droites à l'arrière à gauche. Les lacunes dans la décoration seront comblées, par extrapolation ou symétrie avec les éléments conservés. Dans le cas de la restauration, les découpes pratiquées pour les basses postées du Bourdon 16 seront

Ce démontage complet ne sera néanmoins pas sans risques pour le décor faux-bois du buffet, qui risque de souffrir lors de séparation des assemblages. Cela nécessitera un grand soin de la part du facteur restaurateur.

Tout l'instrument sera ainsi transporté en atelier, où seront réalisés l'essentiel des opérations de restauration.

refermées. La boîte expressive sera supprimée et les éléments encore en place seront déposés. Les plaques de fibrociment contiennent de l'amiante et devront être évacuées en prenant toutes les précautions requises.

Pour le décor faux-bois, deux solutions sont possibles :

- soit la conservation du décor actuel, en le restaurant et en comblant les lacunes ;
- - soit l'application d'un nouveau décor faux-bois.

Relevage ou Restauration de l'orgue Callinet de Fraize

(Étude de 2010 par Christian LUTZ — 3/5 —)

Sommiers

Les trois sommiers de Callinet sont en mauvais état, avec des soufflures nombreuses. Ils seront restaurés en atelier, en profondeur. Toute la peausserie sera renouvelée (fonds de sommiers, tampons de laye, soupapes et bourses) et les grilles feront l'objet d'un réencollage à la colle chaude.

Dans le cas de la restauration dans l'état de Callinet, les ressorts des soupapes des sommiers manuels seront remplacés par des ressorts neufs en copie de Callinet, sans boucles. Les appels d'anches seront supprimés, les jeux reprendront leur place d'origine et des faux-

sommiers neufs seront confectionnés pour la Fourniture et la Trompette du grand-orgue.

Dans le cas du relevage dans l'état de Jaquot, les ressorts existants pourront être conservés, sauf ceux qui accusent manifestement une faiblesse due à l'âge. Il est proposé de conserver les deux appels d'anches, même s'ils datent de 1925 et non de 1895. Il faudra également prévoir la restauration des deux moteurs pneumatiques du Bourdon 16, avec la remise en peau des 12 soufflets.

Console

Dans l'hypothèse de la restauration dans l'état de Callinet, toute la console de Jaquot devra être déposée et remplacée par une console neuve, constitués des éléments suivants :

- une fenêtre des claviers, munie de deux portes, peinte dans la même peinture faux-bois que le buffet, avec un pupitre en bois plein ;
- deux claviers en chêne, avec cadre en chêne verni, frontons à angle droit plaqués de bois fruitier, naturelles plaquées d'os blanc, feintes en bois fruitier teinté en noir, et accouplement à tiroir ;
- un pédalier de 18 notes en chêne, avec un banc neuf ;
- 19 tirants de jeux en chêne, de section carrée, avec des pommeaux tournés dans des bois de couleurs différentes suivant

les plans sonores, et des étiquettes en papier en copie des étiquettes imprimées de Callinet.

Dans l'hypothèse du relevage dans l'état de Jaquot, les interventions seront plus limitées :

- suppression de toutes les installations électriques de la console et bouchage des trous ;
- restauration des claviers et replacage des naturelles en os ;
- restauration du pédalier et recharge des marches trop usées ;
- révision des tirants de jeux et des pédales de combinaisons ;
- pose de deux lampes neuves, sécurisées, qui seront branchées par un électricien agréé pour travailler dans un ERP.

Transmission

Si l'on opte pour la restauration dans l'état de Callinet, la mécanique de tirage des notes de Jaquot sera déposée et remplacée par une mécanique neuve, en copie de Callinet, comportant les éléments suivants :

- une mécanique suspendue directe pour le grand-orgue, avec un abrégé vertical sous la laye ;
- une mécanique suspendue à équerres pour le récit, avec deux barres d'équerres en bois et un abrégé vertical sous la laye ;
- une mécanique à balanciers en éventail pour la pédale, avec un agrégé sous la laye.

Les trois abrégés seront dotés de planches pleines en sapin, de rouleaux et de bras en sapin et de crapaudines en chêne. La mécanique de tirage des jeux sera restaurée et l'ordre initial des tirants sera rétabli, en suivant l'ordre des chapes sur les sommiers.

Si l'on opte pour le relevage dans l'état de Jaquot, la mécanique existante, tant pour les notes que pour les jeux, sera restaurée en atelier, pour rétablir un fonctionnement fiable, sans cornements, mais elle ne sera pas transformée.

Relevage ou Restauration de l'orgue Callinet de Fraize

(Étude de 2010 par Christian LUTZ — 4/5 —)

Tuyauterie

Dans les deux cas, la tuyauterie sera restaurée en profondeur, en ressoudant toutes les déchirures, en grattant les soudures pour ne pas créer de point dur sous l'accordoir, et en passant tous les corps sur le mandrin. Cette restauration délicate est possible, même si elle rendra la tuyauterie plus fragile et l'accord plus difficile.

Dans le cas de la restauration dans l'état de Callinet, les interventions seront assez lourdes :

- rallonge de la quasi-totalité des tuyaux intérieurs ;
- resoudage des entailles de timbre de Jaquot ;
- resoudage des calottes rendues mobiles par Jaquot ;
- rétablissement des noyaux et des pieds tournés en bois pour la première octave de la Trompette et du Basson 8, ainsi que des rigoles et des rasettes en copie de Callinet ;
- décapage des tuyaux de bois et rétablissement des clous forgés sur les lèvres inférieures.

Soufflerie

La soufflerie n'est plus étanche et la peau de mouton des soufflets est en mauvais état, elle se délite et peluche au toucher, ce qui indique qu'elle risque de lâcher à brève échéance.

Dans les deux scénarios d'intervention, les deux réservoirs seront restaurés en profondeur, en renouvelant toute la peau et tout le papier, pour retrouver une étanchéité optimale. Les pompes seront également restaurées et l'on pourra conserver les leviers pour les actionner, même dans le cas de la restauration dans l'état de Callinet.

Le ventilateur électrique est assez antédiluvien mais peut encore fonctionner quelques années. On peut soit le réviser, soit le remplacer par un ventilateur neuf, plus silencieux et mieux sécurisé. Ce ventilateur

Harmonie et accord

Dans le cas de la restauration dans l'état de Callinet, un gros travail de recherche est à prévoir pour retrouver le diapason d'origine, à 415 ou à 392 Hz, qui sera rétabli. Tous les paramètres seront fixés pour restituer l'harmonie de 1852, avec le plus de précision possible.

Si l'on retient le relevage dans l'état de Jaquot, le travail d'harmonie sera beaucoup plus simple, limité à une égalisation ponctuelle en timbre et

Dans le cas du relevage dans l'état de Jaquot, les prestations à fournir seront plus légères, mais il y aura un travail important à prévoir sur les noyaux de jeux d'anches, qui devront être traités, voire remplacés pour certains d'entre eux.

La restauration de l'état de Callinet suppose également la confection de tuyaux neufs, en copie de Callinet :

- 54 tuyaux de Flûte 4 au grand-orgue ;
- 1 tuyau du Cornet au grand-orgue ;
- 216 tuyaux de Fourniture au grand-orgue ;
- 54 tuyaux de Flûte traversière au récit, dont C-h en 4', bouchés ;
- 2 tuyaux au Saliccional 8 au récit ;
- 35 tuyaux de Flûte 4 au récit ;
- 18 tuyaux de Trombone 8 à la pédale.

Si l'on s'en tient à un relevage de l'état de Jaquot, il n'y aura que trois tuyaux à renouveler, un au Cornet et deux dans le Saliccional.

neuf, suffisant pour alimenter tout l'orgue, serait placé dans un caisson insonorisant et doté d'une boîte régulatrice neuve.

Les portevents seront restaurés de manière à garantir une parfaite étanchéité. Les postages seront vérifiés et remplacés s'ils se révèlent trop corrodés à l'intérieur. Dans les deux partis de restauration, les postages du Cornet seront renouvelés, suite à la suppression de la boîte expressive.

Dans le cas de la restauration dans l'état de Callinet, le tremblant doux sera restauré et remis en fonction. Dans l'état de Jaquot, il n'est pas certain que le tremblant ait encore existé, mais il est proposé de le remettre en état de jeu, en utilisant le trou bouché en haut à droite des tirants de jeux.

en intensité. Mais il faudra retrouver la pression de 1895, qui était assurément plus basse que l'actuelle. Le diapason devrait être proche de 435 Hz.

Dans les deux cas, le tempérament sera égal.

Relevage ou Restauration de l'orgue Callinet de Fraize

(Étude de 2010 par Christian LUTZ — 5/5 —)

Travaux annexes à prévoir

- La voûte située au-dessus de l'arrière de l'orgue a souffert d'infiltrations d'eau, peut-être à une période ancienne. Une partie du plâtre est déjà tombée et des plâtras se retrouvent dans l'instrument, malgré les plafonds en bois (cf. photo n° 40). Il conviendra de profiter des travaux pour vérifier l'étanchéité entre le toit de la nef et le mur du clocher, de faire au moins tomber tout ce qui menace de tomber à cet endroit, ou mieux de refaire les enduits et peintures au-dessus de l'instrument.
- L'électricité située dans et aux abords de l'orgue n'est plus du tout conforme à la réglementation et devra être remplacée par un électricien agréé pour travailler dans un édifice recevant du public (ERP).

- Le garde-corps présente une hauteur de 810 mm alors qu'elle devrait être d'au moins 1000 mm.

Pour que la tribune soit habilitée à accueillir des personnes, il faudra donc poser une main-courante en métal au-dessus du garde-corps en pierre.

- Il semblerait que le chauffage à air pulsé soit assez violent, avec des températures élevées à l'étage de l'orgue. L'idéal serait évidemment de revoir la question du chauffage en rapport avec l'orgue, en adoptant par exemple un chauffage à air pulsé à basse température et haut débit.

Ces travaux ne seront pas compris dans le lot de facture d'orgues et seront à la charge de la commune de Fraize.

Variantes éventuelles

Deux variantes pourraient être envisagées et pourraient être chiffrées sous forme d'options par les candidats lors de la consultation des entreprises :

- Que ce soit dans le cadre de la restauration de l'état de Callinet ou du relevage de l'état de Jaquot, il devrait être possible de porter l'étendue de la pédale à 25, voire à 27 notes, en plaçant un sommier complémentaire en hauteur, à l'étage de la passerelle d'accord. Cet ajout

sera très difficile à réaliser proprement et de manière durable, mais il ne semble pas impossible.

- Un compromis dans le relevage dans l'état de Jaquot pourrait être admis avec la dépose du Clairon 4 de Jaquot et son remplacement par une Fourniture en copie de Callinet, qui manque dans cet orgue dépourvu de tout plein-jeu.

Estimation financière des travaux :

Cette estimation du montant de la restauration est basée sur un coût horaire moyen de 38,- € hors taxes. Elle est établie en valeur août 2010.

La durée prévisionnelle des travaux peut être estimée à 18 mois pour la restauration dans l'état de Callinet et à 12 mois pour le relevage.

Restauration dans l'état Callinet (1852)

Le montant prévu est de **186.410,00 €**, dont 160.930 € de main d'œuvre (4235 heures), 13.630€ de fournitures et 11.850 € de frais divers (démontage, remontage, transport, études, accord...

Relevage dans l'état Jaquot (1895)

Le montant prévu est de **130.866,32 €**, dont 94.430 € de main d'œuvre (2485 heures), 5.340€ de fournitures et 9.650 € de frais divers (démontage, remontage, transport, études, accord...